

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_61-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE- PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

**Délibération N°2016-04-61: Réalisation de la stratégie TRI du littoral charentais-maritime :
Autorisation de signature de la convention de groupement de commandes avec
l'Institution Charente et le SMASS**

Vu le CGCT ;

Considérant la nécessité de lancer rapidement la procédure de consultation visant à recruter un prestataire pour élaborer la stratégie du TRI Littoral charentais-maritime ;

Considérant que l'Institution Charente est la structure recouvrant le plus de communes du TRI ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage d'élaboration de la stratégie du TRI Littoral charentais-maritime en collaboration avec l'Institution Charente et le Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre par le biais d'un groupement de commandes ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à confier à l'Institution Charente la coordination du groupement de commandes et à en signer la convention.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
MIDDEST
Développement durable de l'estuaire de la Gironde